Publications

- La philosophie en discussion, Cahiers pédagogiques n° 432, avril 2005 (coordonné par Michel Tozzi et Françoise Carraud). 7,20 euros. Commandes : Cahiers pédagogiques, BP 72402, Nantes, 44324, Cedex 3.

Multiplication depuis 1992 de cafés-philo, succès de livres philosophiques, création d'universités populaires... On assiste à une forte demande de philosophie dont témoigne aussi la revendication des élèves de lycée professionnel de bénéficier de cet enseignement, ou le

développement de nouvelles pratiques philosophiques à l'école primaire... Paradoxe ! Pourtant, la terminale littéraire avec ses huit heures de philosophie voit le nombre de ses élèves fondre de manière significative, la discipline devient problématique à enseigner dans les lycées technologiques et dans certaines classes, les notes obtenues au baccalauréat sont très médiocres... Au lieu d'aborder la question de fond : " Comment enseigner à une classe d'âge, dans un lycée aujourd'hui massifié, une discipline jadis pensée pour des élèves socialement et scolairement sélectionnés ? ", le débat se focalise depuis des années dans la profession sur le contenu des programmes, en occultant une réflexion pédagogique et didactique urgente. Ce dossier analyse les impasses actuelles et ouvre des pistes de réflexion et de pratique. Comment éclairer les problèmes rencontrés par l'histoire de l'enseignement de cette discipline ? Quelles recherches, quelles innovations possibles pour améliorer ou renouveler la forme traditionnelle de cet enseignement en terminale, avec son trépied sacré : le cours du professeur comme oeuvre, les grands textes comme exemples et modèles de pensée, la dissertation comme " patrimoine incontournable " ? En quoi les nouvelles pratiques à visée philosophique à l'école primaire ou en collège, par exemple avec les élèves en difficulté de SEGPA, en quoi les méthodes qui se développent au Québec ou en Belgique avec les enfants et les adolescents, en particulier sous forme de discussions, peuvent-elles modifier notre représentation de l'apprentissage du philosopher en France ?

- La Philosophie pour enfants - Le modèle de Lipman en discussion

(Sous la Dir. de C. Leleux), Edit. De Boeck, Bruxelles, 2005, 259 pages.

L'ouvrage reprend et complète par d'autres articles les interventions faites au colloque sur la philosophie pour enfants organisé en février 2004 par le Parlement francophone belge. Il développe la thèse que les enfants peuvent apprendre à penser et " conceptualiser " s'ils sont mis dès leur plus jeune âge en situation de réfléchir et discuter des questions philosophiques.

Matthew Lipman a développé une méthodologie, " la philosophie pour enfants ", qui a fait ses preuves dans le monde entier. Le livre s'ouvre sur l'une de ses contributions, l'objectif du présent ouvrage étant de confronter le modèle lipmanien à d'autres points de vue pour en dégager les points forts, tout en l'enrichissant de la recherche actuelle en pédagogie menée par des auteurs aussi

différents que Marie-France Daniel (la philosophie pour enfants comme prévention de la violence), Jacques Lévine (les ateliers philo. en classes préscolaires), Michel Tozzi (la discussion à visée philosophique) et Britt-Mari Barth (stratégie modélisée pour apprendre à conceptualiser).

Une table ronde réunissant aussi des praticiens de la " philosophie pour enfants ", tels que Nicole Cossin, Xavier Magils, Monique Mahieu et Martine Nolis, permet d'enrichir l'approche théorique par l'expérience pratique, notamment à propos du dispositif pédagogique à mettre en place avec les enfants. Les contributions de Gilles Abel, Marie-Pierre Doutrelepont et Claudine Leleux visent en plus à montrer la pertinence du modèle lipmanien pour une éducation à la citoyenneté. La " philosophie pour enfants " est discutée par le philosophe professionnel Jean-Marc Ferry qui souligne l'importance de l'autoréflexion et de la grammaire que le modèle lipmanien permet de développer chez les enfants. Enfin, la contribution de Freddy Mortier complète l'ouvrage par l'analyse des évaluations de la méthode Lipman qui ont été faites et de sa pertinence pour l'apprentissage.

- Le n° 5 de Côté philo (nov 2004), revue de l'ACIREH (Association pour la création d'Instituts de recherche sur l'enseignement de la philosophie), est paru. Son dossier porte sur la comparaison entre neuf manuels de philosophie sur le nouveau programme de 2002 des séries générales. On y trouvera notamment la façon de partir d'un film en série technologique, l'état de la recherche en philosophie politique, une proposition pour un nouveau programme dans les séries technologiques...

En ligne sur **www.cotephilo.net**

- L'enseignement philosophique (Revue de l'APPEP, Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public), dans son numéro de juillet-août 2004, publie un dossier de la régionale de Caen sur la " philosophie pour enfants ". Dans le rapport moral, le président de l'association signale parmi les chantiers à travailler : "entamer une réflexion critique sur cette sorte de " philosophie sauvage " qu'est la philosophie pour enfants qui se répand aux marges de l'institution ". On trouve une introduction d'Emmanuel Jardin, suivie de trois articles d'auteurs ayant participé au dernier colloque de novembre 2004 du CRDP de Caen : " Considérant que la philosophie leur importe, mais ne leur appartient pas, leurs auteurs veulent se comporter en interlocuteurs critiques et bienveillants plutôt qu'en gardien du temple ". F. Lelièvre, A. Lambert et E. Laloy développent tour à tour l'intérêt de ces tentatives, mais aussi les dérives diverses auxquelles selon eux elles donnent lieu. Des articles qui provoqueront la réflexion, si l'agacement est dépassé, pour ceux qui tentent de promouvoir de nouvelles pratiques à visée philosophique...

www.appep.net

- Dans le numéro de nov-déc. 2004 de la même revue, il est publié encore deux articles importants sur la philosophie pour enfants, reprenant des interventions faites lors du colloque d'avril 2003 de Balaruc. " En publiant ces textes, avec l'autorisation de la DESCO, l'Appep n'entend pas clore le débat, mais contribuer à une réflexion critique sur ces pratiques qui pourraient contribuer à dénaturer un authentique enseignement philosophique ". Car " suffit-il de réfléchir, de poser des problèmes et de

discuter pour faire de la philosophie ? ". S'expriment le point de vue très réservé de l'Inspection générale de philosophie (J.Y. Château, IG), pour lequel " une formation véritablement philosophique... est la condition première et sine qua non de tout projet de faire de la philosophie pour enfants " ; et F. Raffin (responsable de la recherche officielle en philosophie à l'INRP), qui développe les conditions auxquelles une discussion est réellement philosophique. Publiera-t-on dans la revue, qui a déjà donné la parole sur le thème à E. Laloy et F. Lelièvre, l'intervention de M. Tozzi, chargé d'ouvrir scientifiquement le colloque ?

- Les politiques éducatives en question, de Bruno Poucet, l'Harmattan, 2005, 158 p., 15 euros.

B. Poucet, professeur d'université à l'IUFM d'Amiens, et rédacteur en chef de la revue Carrefours de l'éducation, est, sur la trace des travaux d'A. Prost, de C. Lelièvre et d'A. Chervel, l'historien de l'enseignement philosophique français et de l'enseignement privé : voir pour le premier volet la publication en 1999 par le CNRS de l'ouvrage qui complète sa thèse (Enseigner la philosophie, histoire d'une discipline scolaire, 1860-1990), et son remarquable petit livre sur l'introduction de la dissertation philosophique en France : De l'enseignement de la philosophie, Charles Bénard philosophe et pédagogue, Hatier, 1999. Dans cet ouvrage où il publie dans un style très clair son habilitation à diriger des recherches, on trouve une réflexion épistémologique pertinente sur l'histoire de l'éducation et de l'enseignement philosophique.

Quelques éléments concernant l'histoire de cet enseignement : " Il s'agit de montrer, au travers des pratiques scolaires, comment se met en place une tradition de l'enseignement de la philosophie (p. 29) ... se transforme une discipline d'enseignement, comment sont élaborés les contenus d'enseignement, les enjeux présidant à leur transformation et leur hiérarchisation (p. 40) ", car il y a peu à peu " invention " d'une véritable discipline scolaire. Et ce " en questionnant les procès verbaux du Conseil supérieur de l'Instruction publique, les papiers lacunaires des ministres ou des directeurs de l'enseignement secondaire, les dossiers individuels des professeurs qui comprennent leurs rapports d'inspection... " etc. (p. 43).

Une question se pose : pourquoi, alors que " dans la seconde partie du 19e siècle, il y eut cinq changements de programme dont certains (en 1852, 1863, 1880), remettaient profondément en cause et la pratique d'enseignement et les contenus dispensés ", " procéder à une réforme des programmes est mission impossible dans les années (dix-neuf cent) quatre-vingt dix " (p. 35). La longue durée (cent ans, le concept est repris à F. Braudel) va nous éclairer. Parce qu'en bref, " jusqu'à la fin des années 1890, les enseignants de philosophie ont été réformateurs ; en revanche, à partir du moment où la réforme de 1902 a profondément transformé les lycées, l'opposition à toute réforme s'est en général développée et a aboutit à la crispation que l'on sait " (p. 45). Et ce non par " le renouveau des idées philosophiques, mais pour des raisons politiques et pédagogiques " (47) : politiques scolaires (réformes du baccalauréat), séparation de l'enseignement philosophique du secondaire d'avec l'enseignement supérieur, irruption des sciences humaines, remplacement progressif pour les élèves de la rédaction par la dissertation, jusque là réservée aux concours de recrutement.

En ce sens, " faire l'histoire de l'enseignement de la philosophie, c'est contribuer à libérer l'enseignement d'aujourd'hui de la tutelle du passé, l'aider à expulser les strates d'une mémoire qui bloque toute adaptation nécessaire aux exigences éducatives de l'époque " (p. 18). B. Poucet fait l'hypothèse que " la réforme de la philosophie est impossible par suite d'une crispation identitaire " (p. 35), et se demande si aujourd'hui la classe de philosophie n'est pas devenue un " lieu de mémoire " (p. 36).

- Spirale, revue de l'université Lille 3 et de l'IUFM Nord Pas de Calais, publie un numéro spécial sur " Philosopher avec les enfants ", coordonné par Sylvie Queval, maître de conférences en philosophie de l'éducation. Michel Tozzi retrace d'abord l'histoire de l'émergence dans notre système scolaire de ces pratiques innovantes. La piste lipmanienne est incontestablement une des voies principales qui parcourt le champ de ces nouvelles pratiques : Camille Vasseur, formée au Québec à ce qui se nomme là-bas " philosophie pour enfants ", nous guide sur ce chemin-là. Présentées en extension dans les deux premières contributions, ces pratiques sont ensuite interrogées en compréhension dans deux textes. Gérard Auguet défend l'idée qu'au-delà de la diversité foisonnante des pratiques, l'unité d'un genre se dessine, répondant aux caractéristiques de ce qu'Habermas appelle " une situation idéale de parole ". Il s'appuie, pour cela, sur l'analyse du dispositif mis en oeuvre par Alain Delsol. François Galichet examine avec sympathie cette hypothèse qu'il soumet au questionnement critique, arguant de l'impossibilité d'enfermer l'activité philosophique dans un genre unique. La forme " discussion " qui tend à prévaloir actuellement, ne saurait donc monopoliser le projet de philosopher avec des enfants et F. Galichet invite à " inventer perpétuellement de nouvelles pratiques ".

C'est à des praticiens qu'est ensuite donnée la parole**.** Nicole Bliez-Sullerot et Jean-Charles Pettier sont formateurs en centres AIS, tous deux partagent la conviction que les adolescents des sections générales d'enseignement professionnel adapté (SEGPA) ont le droit d'accéder à la philosophie, et témoignent ici des formations dispensées. Une enseignante de SEGPA, Rose-Marie Folio, qui mène depuis deux ans des ateliers-philo dans ses classes, rapporte ensuite, en première personne, son expérience.

Deux autres contributions viennent encore témoigner de la possibilité et de l'intérêt d'introduire la philosophie aux marges de l'institution scolaire. Hervé Parpaillon enseigne en centre de formation pour apprentis, Thierry Bour nous conduit plus loin encore de la classe terminale puisque c'est en institut médico-éducatif accueillant des enfants en souffrance psychique qu'il introduit la philosophie.

Disponible sur **http://www.univ-lille3;fr/www/revues/spirale**, ou à l'IUFM du Nord-Pas-de-Calais.

- On trouvera la description et l'analyse de deux expériences intéressantes de l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel (par Philippe Solal et Anne-Hélène Louazel) sur le site : **www.philo.ac-aix-marseille.fr/articles/philo_lyceepro/philo_lyceepro.htm**

- " Les enfants du Big-Bang ", tel est le titre d'un film tourné pendant un an dans la classe d'un atelier-relais de Montpellier où intervient Frédérique Landoeuer. Celle-ci, enseignante spécialisée, ne fait pas de la socialisation de ses élèves, suivis par la PJJ, un préalable aux apprentissages, mais mène d'un même mouvement ces deux objectifs : elle les fait réfléchir sur les problèmes anthropologiques de l'origine de l'univers, de la terre, de la vie, de l'homme, et sur les tentatives tant scientifiques que philosophiques pour les aborder. Nous publierons dans le prochain Diotime son témoignage.

Contact : fredetwill@free.fr

- On pourra consulter deux conférences intéressantes prononcées le 5 novembre 2004 par Anne Lalanne et Evelyne Beauquier sur la philosophie avec les enfants en visitant le site : **www.orleans-tours.iufm.fr** rubrique : Ressources puis UCFR Sciences de l'homme et philosophie puis Chevaillier Bruno.

- L'université populaire de Caen (Michel Onfray, G. Geneviève...) organisera pour la deuxième année consécutive son université d'été en Corse, du 1er au 6 août 2005.

- Apprendre à philosopher - Un droit. Des démarches pour tous, Chronique Sociale, Lyon, 2004, Jean-Charles Pettier.

La question de la possibilité, en fait et en droit, de philosopher pour des enfants et des adolescents, est désormais posée en France. Des pratiques diversifiées qui se réfèrent explicitement à la philosophie se développent depuis quelques années à l'école primaire, plus récemment en collège, en particulier dans les Segpa. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les travaux de l'auteur. Par son parcours d'instituteur spécialisé en collège, et sa réussite à un concours de recrutement en philosophie, il avait la position idéale pour soutenir une thèse sur " La philosophie en éducation adaptée " (oct. 2000, Strasbourg 2), dont il reprend ici des points essentiels. L'originalité de l'ouvrage consiste en trois points :

- Par rapport aux travaux antérieurs, il cherche à fonder philosophiquement une didactique de la philosophie, répondant ainsi à l'objection des représentants de l'institution philosophique de vouloir fonder de façon hétéronome cette discipline sur les sciences de l'éducation, et non sur la philosophie elle-même. On notera les présupposés de la position développée : l'essence de l'homme comme être de raison, la conception traditionnellement majoritaire en occident d'une philosophie rationaliste, le fondement de l'organisation politique sur une instruction rationnelle, la "déduction" du régime démocratique des droits de l'homme; et aussi l'affirmation anti-platonicienne, mais très moderne, du lien entre régime démocratique et promotion juridico-politique et institutionnelle du philosopher. L'auteur considère que, au niveau politique, il y a pour l'homme et le citoyen, en régime démocratique, pour reprendre l'expression de J. Derrida, un " droit à la philosophie ". Je préfèrerai pour ma part parler d'un " droit de philosopher ".

Si le droit à la philosophie est une exigence politiquement juste, reste alors à poser la question du comment, pour favoriser les conditions de réalisation d'un droit qui, sans cette effectuation, resterait purement formel. J.C. Pettier analyse différents modèles d'enseignement du philosopher : historique avec Socrate, mais aussi moderne, avec la version républicaine de l'enseignement magistral et celles de recherches didactiques récentes. Cet état des lieux débouche sur une prise de position, privilégiant le Socrate problématisant contre le Platon doctrinal.

- Outre ces tentatives de légitimation philosophique d'une certaine conception de la didactique du philosopher, un deuxième intérêt de l'ouvrage consiste à affiner une matrice didactique du philosopher, appuyée sur des processus interdépendants de problématisation, de conceptualisation et d'argumentation, par la spécificité de son processus d'énonciation, à tendance universalisante et pourtant personnalisée.

- Le troisième intérêt consiste à présupposer et favoriser "l'éducabilité philosophique" des élèves en difficulté, particulièrement ceux de SEGPA. C'est là un défi didactique pour une discipline réputée abstraite qui suppose, pour les tenants de son institution qui la cantonnent à la classe terminale, maîtrise linguistique, capacité d'élaboration conceptuelle, acquisitions culturelles et maturité psychique préalables. Position provocante et courageuse, qui entre, au-delà des proclamations de principes, dans le détail du faire, prouve le mouvement en marchant, et montre par la pratique que le réel est a fortiori possible.

Dans cet ouvrage où il élargit le propos à tous les élèves, J.C. Pettier tente de relever le défi de Diderot : " Rendons la philosophie populaire ! ". En commençant par l'école, et sans oublier les adolescents en difficulté scolaire. C'est un pari qui repose :

- sur le postulat de " l'éducabilité philosophique des jeunes " ;

- sur une revendication, " leur droit de philosopher ", philosophiquement et politiquement fondé sur les droits de l'homme et de l'enfant ;

- et sur une réflexion pédagogique : accompagner ces apprentis-philosophes pour qu'ils " pensent par eux-mêmes ".

Restaurer dans l'élève en échec la dignité de l'être pensant, et éveiller à la pensée réflexive les enfants et les adolescents dans une société démocratique, telles sont les ambitions de l'auteur.

- La Traversée, un centre d'aide aux femmes et aux enfants de la Rive-Sud victimes d'agressions sexuelles, a donné le coup d'envoi à l'implantation de son programme **Prévention de la violence et Philosophie pour enfants**, lors d'une conférence de presse, suivie d'un colloque, le 27 avril 2005, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Le lancement s'est déroulé en présence de M. Gilles Vigneault, sous les auspices de la Chaire Unesco d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique.

Tout à fait innovateur, le programme utilise pour la première fois la philosophie pour enfants, afin de prévenir la violence chez les enfants du primaire. Mis à l'essai dans 4 écoles de la Rive-Sud, le programme a reçu une couverture élogieuse des médias et a emballé les partenaires du milieu de l'éducation qui l'ont testé. Le programme est un outil extraordinaire : il permet la construction de la pensée chez les enfants et englobe plusieurs notions importantes, comme la communication, la tolérance, le respect et l'estime de soi.

En automne 2005, le programme sera implanté dans 5 à 10 écoles de la Rive-Sud, pour ensuite être étendu en Montérégie, au Québec, au Canada et sur la scène internationale.

Le site Internet du programme, **http://www.latraversee-pvphie.com**, est accessible depuis avril 2005.

Contact : Annik Perron, Agente de développement, Tél. : (450) 465-5263